

Assemblée générale ordinaire

Vendredi 30 septembre 2016

Salle de la Lenda, Fribourg – 19 h.

Présences selon liste	27
Excusés selon liste	17
Quorum	13

Selon l'ordre du jour et conformément aux statuts, les points suivants sont traités :

1) Salutations

Richard Hertig, co-président, ouvre l'assemblée générale et salue toutes les personnes présentes, et relève avec remerciements la présence de Mme Andrea Burgener Woeffray, conseillère communale, Mme Patricia Morand, présidente des 3 Canards, et de M. Georges Cotting, président des Carnavaliers.

2) Election des scrutateurs (2 personnes de l'assemblée et 1 du comité)

Baptiste Rotzetter et Patricia Morand, pour les membres de l'Association
Jean-Noël Gex pour le Comité de l'Association

3) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que proposé est accepté

4) Approbatons des PV des dernières assemblées (25.09 et 05.11)

Les PV des assemblées des 25 septembre 2015 (assemblée ordinaire) et du 5 novembre 2015 (assemblée extraordinaire) sont approuvés.

5) Acceptation des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts ont été mis à disposition des intéressés une heure avant l'assemblée ordinaire - aucune question à ce sujet.

Votation les nouveaux statuts sont acceptés (25 voix)

6) Rapport des co-présidents

C'est un rapport scrupuleusement détaillé qui nous est fait par Patoche. Il sera à disposition sur le site.

7) Présentation des comptes

La caissière Jessica Barilli, présente les comptes dans le détail et se tient à disposition pour toute question.

Le bénéfice total de l'exercice 2015-2016 s'élève à CHF. 25'923.85

Aucune question n'est posée au sujet des comptes.

Minet souligne les efforts du comité et demande des applaudissements

8) Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs désignés, à savoir Patricia Morand et Jérôme Guerry, ont procédé en date du 10 août 2016, à la vérification des comptes.

Ils soulignent l'exactitude des chiffres et la bonne tenue des comptes, dans un souci de détail et de transparence.

Ils invitent l'assemblée à accepter les comptes 2015-2016 tels que proposés et d'en donner décharge au Comité.

9) Approbation des comptes et décharges aux vérificateurs et au comité

Votation les comptes 2015-2016 sont approuvés par 17 voix (le comité ne votant pas).

10) Fixation des cotisations – pas de changement

Aucun changement de cotisation n'est prévu.

11) Présentation du budget et approbation

La présentation du budget 2017 est faite par la caissière Jessica Barilli.

Elle précise que dans ce budget il a été rajouté les infrastructures, à hauteur de CHF 39'000.-, et que ce montant passera à CHF 43'000.- pour 2018. Cette augmentation a été discutée avec Mme Burgener Woeffray, Conseillère communale, et un GT (groupe de travail) sera mis sur pied à cet effet.

Votation le budget 2017 est accepté par 28 voix.

12) Election du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité est réélu en bloc, par acclamation

Une suppléante vérificatrice des comptes doit être nommée – Marianne Gex, membre de l'association, accepte ce mandat.

13) Admissions, démissions, exclusions

Aucune admission
Aucune démission
Aucune exclusion

14) DIVERS

Une nouvelle action de soutien est mise sur pied pour l'édition 2017 – il s'agit de pinceaux, étant donné le slogan « on en remet une couche ».

Ces pinceaux seront vendus au prix de CHF 15.-/pièce, et ils donneront accès au cortège.

Le parcours du cortège 2017 a été modifié et ne comportera pas de boucle comme en 2016. Il sera dévoilé aux participants lors de leur séance d'information de fin novembre.

Une question récurrente sur l'installation du Rababou à la Planche-Supérieure est posée – il n'y a pas d'autre possibilité étant donné l'autorisation formelle de la Préfecture.

Une question est posée également sur les présences de ce soir et le mode de convocation – quelques adresses provenant des dossiers de l'ancien comité ne sont pas connues, plus valides, etc..... Il y a lieu de contrôler et de corriger la liste des présences et d'y apporter toute modification.

Le programme du Carnaval des Bolzes 2017 porte sur le samedi, le dimanche et le mardi.

LA BAFFE – la grande nouveauté du Carnaval 2017

Le comité a décidé de remettre en route le journal de Carnaval, sous l'appellation de La Baffe. Gaby de Gottrau se charge de cette édition et explique le principe, elle remet également aux intéressés des cartes de visite avec les coordonnées à utiliser pour toute délation satirique.

Il est rappelé également l'action de soutien de Laurence et Marc Bucher, qui reverse à notre Association une partie du montant de l'achat des sculptures de chaque édition, et nous les en remercions vivement.

Et notre prochain rendez-vous du 11 du 11 à 11 h. 11, pour l'ouverture officielle du Carnaval, qui se déroulera sur la place du Petit-St-Jean.

Une invitation sera adressée à tous, et l'apéritif sera offert par les cafetiers et restaurateurs, que nous remercions également de leur soutien.

Et pour terminer cette assemblée de la meilleure des manières, Georgi et Lili nous offrent l'apéritif – un grand MERCI à eux deux !

L'assemblée générale ordinaire se termine, il est 20 h. 15.

*PV tenu et établi par Martine Delacrétaz, secrétaire de l'Association du Carnaval des Bolzes.
Fribourg, le 30 septembre 2016*